

## CHRISTOPHE SIRUGUE SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DE L'INDUSTRIE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 30 novembre 2016 N°310

## Christophe SIRUGUE a réuni le Comité de suivi de haut niveau du contrat d'entreprise 2013-2017 entre l'Etat et La Poste

Christophe SIRUGUE, secrétaire d'Etat chargé de l'industrie, a réuni ce jour le comité de suivi du contrat d'entreprise entre l'Etat et La Poste, en présence de Philippe WAHL, Président directeur général du Groupe La Poste, d'André LAIGNEL, 1<sup>er</sup> vice-président délégué de l'association des maires de France, de Jean LAUNAY Président de la Commission Supérieure du Numérique et des Postes, de Jean-Claude FRÉCON, président de l'Observatoire national de la présence postale, de Françoise BENHAMOU, membre du collège de l'Autorité de régulation des communications et des postes, de représentants des organisations syndicales de La Poste, des associations de consommateurs et des administrations concernées.

Signé le 1<sup>er</sup> juillet 2013 entre La Poste et l'État pour la période 2013-2017, le contrat d'entreprise définit les conditions et le cadre d'exercice des quatre missions de service public de La Poste que sont le service universel postal, le transport et la distribution de la presse, l'accessibilité bancaire et la contribution à l'aménagement du territoire.

Le secrétaire d'Etat a fait part de sa conviction selon laquelle la pérennisation des missions de service public passe d'abord par la transformation du modèle économique de La Poste, dont le cœur de métier est profondément remis en cause par le développement des échanges numériques ainsi que la baisse du volume de courrier et de la fréquentation des bureaux de poste qui en résulte.

Christophe SIRUGUE a rappelé que l'Etat attache une importance particulière à la poursuite d'un dialogue social de qualité dans l'entreprise, qui s'est traduit par la signature de 11 accords nationaux en 2015 et de 5 autres depuis le début de l'année 2016. Il a salué la décision prise par les partenaires sociaux fin octobre de participer aux négociations sur les métiers et les conditions de travail des facteurs, accompagnée par la décision de La Poste de suspendre la mise en œuvre des réorganisations dans la distribution.

Le comité de suivi a permis de constater le haut niveau de qualité de service assuré par La Poste pour l'exécution de ses missions de service public, avec 14 objectifs de qualité atteints sur les 15 fixés par l'Etat.

Le secrétaire d'Etat a annoncé le lancement d'une consultation publique sur la mission de transport et de distribution de la presse et a fait part de son souhait de signer avant la fin de l'année le nouveau contrat de présence postale territoriale entre La Poste, l'Etat et l'Association des maires de France. Enfin, Christophe SIRUGUE a émis le souhait que l'année 2017 soit consacrée à la préparation du futur contrat d'entreprise Etat – La Poste.

## **Contact presse:**

Cabinet de Christophe SIRUGUE: 01 53 18 45 13 sec.sei-presse@cabinets.finances.gouv.fr

